

DVC 224A + 225A (M195). *Editio minor* É. Lhôte et JM Carbon, ericlhote@hotmail.fr, Paris-Kingston (Canada) le 9/4/2022.

*Datation : ca 350-300 : style pseudo-stoichèdon du IVe s., sans aucune trace d'archaïsme.*

(224A)

θεός · τύχη · Ἀπλον ·

Νίκων δ’ ἐρ[ῳ]τᾶι τὸ(v) θε[ὸν] σω{σ}θ(ήσ)εται τὴν δίκη(v) ἦμ  
μέλλει δικάξεσθαι εἰ καταδικᾶται

(225A)

ἀγτίπαλος

τὸ(v) θε[ὸν] : ΤΟΘΕ[

σω{σ}θ(ήσ)εται = σωθήσεται DVC dubitanter : ΣΩΣΘΕΤΑΙ

τὴν δίκη(v) ἦμ : ΤΗΝΔΙΚΗΗΜ

– Dieu. Fortune. Ô Apollon ! Nikôn demande au dieu : sortira-t-il indemne du procès qu'il va intenter s'il fait condamner (son adversaire) ?

– (sujet de la question : mon) adversaire

Le dialecte est attique, à l'exception de *thess.* Ἀπλον = att. Ἀπολλον, dor. δικάξεσθαι = att. δικάσεσθαι = *thess.* δικαξέσθειν, εἰ καταδικᾶται (subjonctif) = att. ἔάν. L'absence de particule modale est fréquente à Dodone : sa syntaxe a varié d'Homère à l'attique classique, et elle est variable selon les dialectes. Le consultant est sans doute *thessalien*, car seuls les Thessaliens emploient la forme Ἀπλον = Ἀπόλλων, mais il écrit en attique, comme le faisaient les Macédoniens, tout en conservant quelques traits de son dialecte (Ἀπλον, δικαξε-, εἰ pour ἔάν).

La particule δέ étonne, mais cf. *LOD* n° 94, où le consultant, déçu par un oracle d'Apollon, vient s'adresser à celui de Dodone. On peut donc imaginer que Nikôn a d'abord consulté à Delphes, ce qui expliquerait l'invocation à Apollon, puis qu'à la suite de cette consultation, ce qui expliquerait le δέ, il s'adresse maintenant à Zeus Naios, ἐρωτᾶι δὲ τὸν θεόν = Δία Ναῖον. Dans son esprit, sa question fait suite à celle qu'il a posée à Delphes. Cf. aussi *LOD* n° 21 : [Ζεῦ Νοῖε καὶ Διώνα Να]ία, Θέμι καὶ Ἀπολλ[ον] κτλ.

Il n'y a pas lieu de s'étonner de l'absence de particule interrogative devant σωθήσεται : il s'agit d'une question du type η̄ sans η̄, cf. *LOD* p. 338. τὴν δίκην est un accusatif d'objet interne du passif σωθήσεται : ce genre de construction est très fréquent chez Aristophane, cf. par exemple le début des *Acharniens*. Le graveur, par dyslexie, a écrit ΣΩΣΘΕΤΑΙ au lieu de σωθήσεται.

καταδικᾶται, sous cette forme exacte, est un hapax, dénominatif de καταδίκη « condamnation ». Cependant, on trouve chez Hérodote 1, 97 l'infinitif ionien δικᾶν = δικάζειν. Le verbe est ici au subjonctif moyen, non passif, avec le sens bien attesté de « faire condamner ».

La non-notation de la nasale implosive dans τὸ(v) θεόν est un phénomène banal, mais, dans τὴν δίκη(v) ἦμ, l'explication est différente : les ductus de N et H sont proches, et dans la séquence HNH, le graveur a omis un des trois signes.

L'inscription ἀντίπαλος, qui a été gravée sur la même face en travers de la précédente, et après pliage de la lamelle, doit être l'intitulé de la question de Nikôn, au nominatif. Il est vrai que ἀντίπαλος ne s'emploie pas d'ordinaire pour un adversaire en justice, mais les sens bien attestés d' « ennemi, adversaire politique, rival » peuvent justifier un emploi métaphorique dans notre lamelle. Les styles graphiques des deux inscriptions sont en tout cas très proches. D'habitude, les intitulés sont gravés au verso des questions, mais, dans le cas présent, le verso était déjà encombré de quatre inscriptions, toutes relativement développées.

Le consultant ne redoute point tant de perdre son procès que de s'exposer à la vengeance de son adversaire s'il gagne.